

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELLIARD
Canton de VALENTIGNEY**

Commune de VALENTIGNEY 25700

EXTRAIT n° 2023-011

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 22 Février 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 22 Février 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

POINT 8 à 12	Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES.. Thierry MAILLOT. Dominique DANGEL. Marie HUGONIOT. Pierre MOSSINA. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Stéphanie BOURQUIN. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.
Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33	
Nbre de membres présents : 28	
Nbre de suffrages exprimés : 31	Excusés : MMES. MM. Anne-Lise GARCIA, Claude STIQUEL, Jean-François HEIL. Absents : Mme Nadine MERCIER. M. Valère NEDEY.
	Pouvoirs : Anne-Lise GARCIA pouvoir à Stéphanie GAUTIER Claude STIQUEL pouvoir à Denis NEDEZ. Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 16 février 2023

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur MAILLOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les Procès-Verbaux de la séance du 14 décembre 2022 et de celle du 18 janvier 2023 sont adoptés à L'UNANIMITE des voix présentes et représentées.

**FORET COMMUNALE – EXERCICE 2022 / 2023 - PROGRAMME DE TRAVAUX
D'EXPLOITATION ET D'AFFOUAGE - PARCELLE 14**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230316-2023-11-DE
Date de réception préfecture : 16/03/2023

.../...

Extrait du registre des délibérations n°2023-11**FORET COMMUNALE – EXERCICE 2022 / 2023 - PROGRAMME DE TRAVAUX D'EXPLOITATION ET D'AFFOUAGE - PARCELLE 14**

Monsieur le Maire rappelle que la forêt communale de Valentigney, d'une surface de 203 hectares 82 ares, est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil Municipal et arrêté par le préfet en date du 17 mars 2011.

Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages.

C'est ainsi que par délibération n° 2018-137 du 14 novembre 2018, le conseil municipal a approuvé le programme des coupes et travaux proposé qui intégrait la parcelle n°14 et dont les bois récoltés, issues d'éclaircies, étaient destinés à l'affouage exclusivement.

Or, après étude approfondie sur site, il s'avère que cette parcelle est pentue, difficile d'accès pour les affouagistes et nécessite d'utiliser du matériel professionnel de pointe dont la plupart des affouagistes ne possèdent pas.

Aussi, par prudence il convient de retirer cette parcelle du programme de travaux quand bien même le travail de griffage a déjà été réalisé par l'ONF.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **AUTORISE** le retrait de la parcelle n°14 du programme de travaux et dans le même temps **ANNULE** le permis d'exploiter de cette parcelle délivrée le 02 décembre 2022.

- **DIT** que la présente délibération sera :

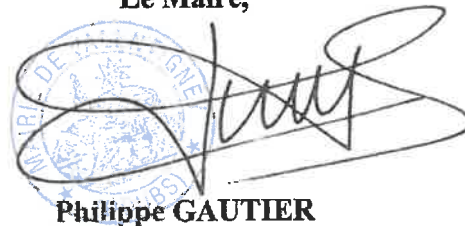
- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

CM DU 22 FEVRIER 2023

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le ----- et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230316-2023-11-DE
Date de réception préfecture : 16/03/2023



ville de **Valentigney**

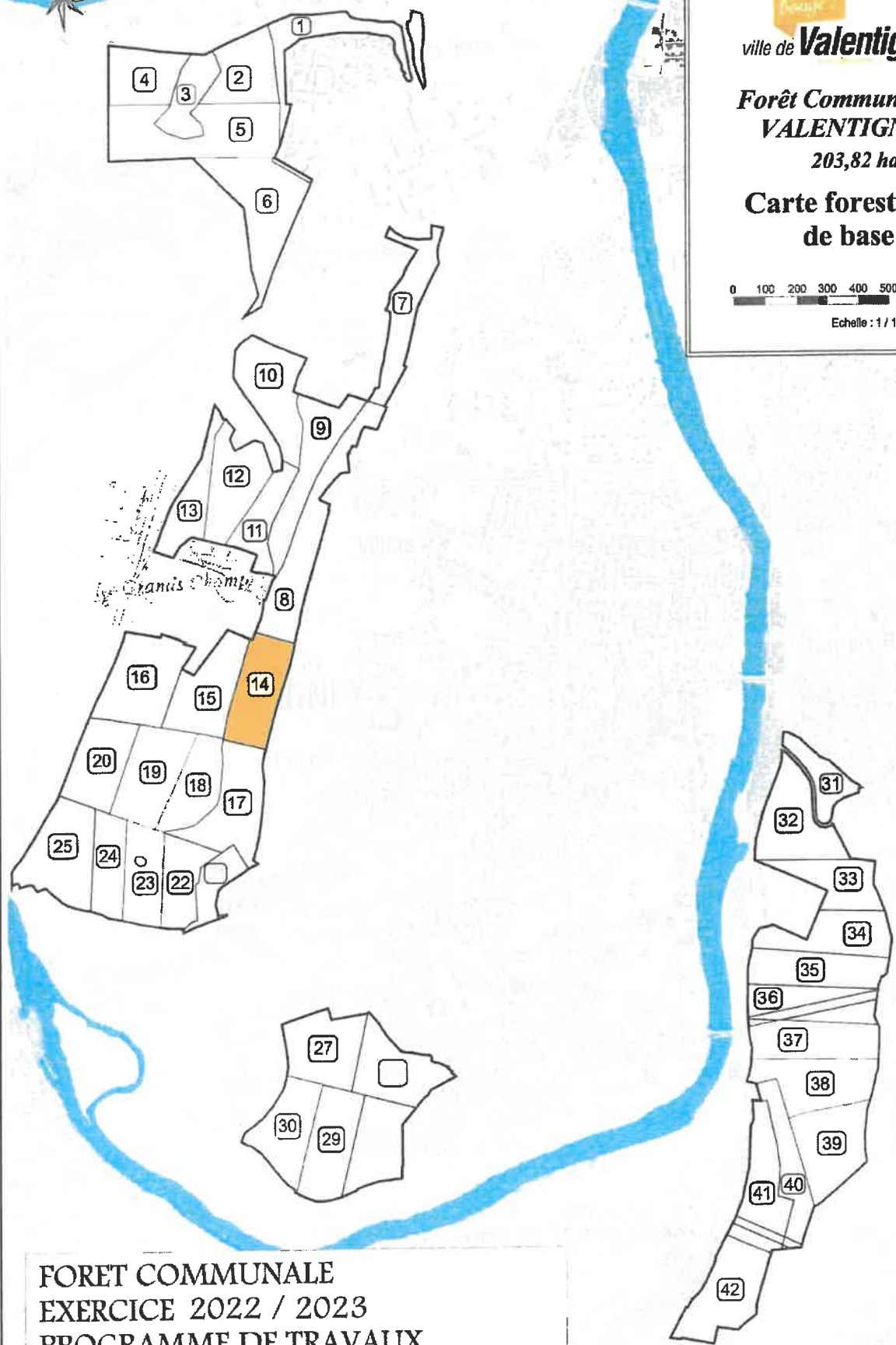
Forêt Commune de VALENTIGNEY

203,82 ha

Carte forestière de base

0 100 200 300 400 500 Mètres

Echelle : 1 / 12 500



**FORET COMMUNALE
EXERCICE 2022 / 2023
PROGRAMME DE TRAVAUX
D'EXPLOITATION ET D'AFFOUAGE
PARCELLE N°14**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230316-2023-11-DE
Date de réception préfecture : 16/03/2023

Carte n° 73
Carte forestière de base

